



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Situation de l'hôpital de Remiremont

Question orale n° 189

### Texte de la question

M. Christophe Naegelen interroge M. le ministre auprès de la ministre du travail, de la santé, de la solidarité et des familles, chargé de la santé et de l'accès aux soins, sur la situation de l'hôpital de Remiremont. En 2024, il interrogeait son prédécesseur à ce sujet. Malheureusement, en un an, la situation n'a pas évolué positivement. Elle s'est même détériorée. Les services d'urgence subissent toujours une pénurie de médecins, devenue endémique depuis plusieurs mois et ayant pour conséquence sa fermeture pendant les fêtes de fin d'année et la nuit. Le service de néonatalogie, lui, est suspendu depuis avril 2024, faute de pédiatres. Malgré un soutien affirmé sur le maintien de ces deux services, vitaux pour la montagne vosgienne, aucune amélioration n'est constatée. Le territoire vosgien ne doit pas être considéré comme un sous-territoire. Une avancée positive doit toutefois être soulignée et une unité spécialisée en soins palliatifs devrait ouvrir cette année. Après avoir mené ce combat pendant 7 ans, M. le député s'en réjouit. Désormais, il est question de son financement et de l'investissement de l'État dans ce dossier. L'hôpital de Remiremont est suspendu dans le vide et subit des coups durs depuis des années, sans qu'aucune solution concrète et efficace ne soit apportée. Les Vosgiens attendent des actions précises et immédiates. Ainsi, il lui demande quelle est sa vision, avec l'ARS, de l'hôpital de Remiremont, ce qu'il compte entreprendre à court terme pour endiguer les problématiques liées au manque de personnel soignant et de médecins notamment urgentistes et pédiatriques, et enfin dans quelle mesure l'État va aider à financer l'ouverture de l'unité de soins palliatifs.

### Données clés

**Auteur :** [M. Christophe Naegelen](#)

**Circonscription :** Vosges (3<sup>e</sup> circonscription) - Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires

**Type de question :** Question orale

**Numéro de la question :** 189

**Rubrique :** Établissements de santé

**Ministère interrogé :** Santé et accès aux soins

**Ministère attributaire :** Santé et accès aux soins

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [25 février 2025](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [25 février 2025](#)